

13<sup>te</sup> 94

*Nouvelle série*

No 3

# Noël Chabanel

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Massacré par un Huron apostat,  
le 8 décembre 1649



Édition du MESSAGER CANADIEN, Montréal, Can.

CONFORMÉMENT au décret d'Urbain VIII, nous déclarons que les titres de *Saint* ou de *Vénéral* qui, dans le cours de cet ouvrage, s'appliqueraient à des personnes sur lesquelles la sainte Église ne s'est pas prononcée n'ont qu'une valeur purement *humaine* et *privée*.

De même dans l'exposé des événements et des grâces extraordinaires qui sont rapportées, nous n'entendons pas prévenir le jugement du Souverain Pontife, auquel nous nous soumettons sans réserve.

---

*Imprimi potest:*

J.-M. FILION, S. J.,

*Praep. Proe. Canad.*

*Nil obstat:*

Marianopoli die 10 Februarii 1920

A. CUROTTE, *Censor Deputatus.*

*Imprimatur:*

† GEORGES, *Ev. de Philippopolis.*

10 février 1920

*Adm.*

## NOËL CHABANEL

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

*MASSACRÉ PAR UN HURON APOSTAT*

LE 8 DÉCEMBRE 1649



LE P. Noël Chabanel appartenait à la province de Toulouse. Il fut la sixième victime de la Compagnie de Jésus immolée par les Sauvages dans la Nouvelle-France. Les cinq autres missionnaires avaient péri par la main des Iroquois, ennemis acharnés de la foi; pour lui il tomba sous les coups d'un Huron apostat.

Le P. Chabanel entra en 1630 dans la Compagnie de Jésus, à l'âge de dix-sept ans; après son noviciat, il fut employé à l'enseignement pendant une dizaine d'années. Désigné ensuite pour la mission du Canada, il s'embarqua à la Rochelle, le 8 mai 1643, et arriva à Québec, le 15 août, après une traversée très pénible, en compagnie des PP. Garreau, de Lyonne, Druillettes. Il se rendit chez les

Hurons en 1644 avec le P. Garreau et le P. de Brébeuf (*Relation de 1645*). Le P. Vimont, alors supérieur, le destinait aux Algonquins qui demandaient avec instance un missionnaire.

Dieu lui avait accordé une vocation prononcée pour les missions; mais que d'épreuves pénibles il eut à supporter jusqu'à la fin de sa vie, pour vaincre les répugnances de la nature et surmonter les obstacles qu'elle semblait prendre plaisir à lui susciter! Après cinq ou six années d'un travail assidu, il était si peu avancé dans la connaissance de la langue des Sauvages, qu'à peine pouvait-il se faire comprendre d'eux, même pour les choses les plus vulgaires. Quelle mortification pour un zèle aussi ardent que le sien! Quelle humiliation pour un professeur de rhétorique qui avait déployé des talents réels, de trouver à ce point sa mémoire rebelle et son intelligence en défaut!

Ce n'est pas tout, le genre de vie nouveau auquel il était condamné fut pour lui une occasion de pénibles sacrifices. Les Sauvages

lui inspiraient une répugnance extrême, et il ne s'en approchait qu'avec effort; il ne pouvait s'habituer ni à la nourriture, ni aux usages du pays. Tout était peine pour lui. Quelle était, en effet, l'existence des Jésuites chez les Hurons? Coucher sur la dure, respirer du matin au soir une atmosphère de fumée, dans une cabane d'écorce, y être si peu à l'abri des injures de l'air que souvent on s'éveillait couvert de neige. Chaque sens avait son tourment: l'odeur des Sauvages était nauséabonde, la vermine dévorait la peau aussitôt qu'on restait au repos; on avait de l'eau pure pour éteindre sa soif, et le mets le plus succulent était une bouillie faite avec de la farine de blé d'Inde, sans aucun assaisonnement. Le plus souvent c'était le grain simplement grillé sur la braise. Ajoutez à cela un travail presque continu, absorbant tous les instants de la journée, interrompu par le contact perpétuel des Sauvages, entrant, sortant, à leur guise, vous interrogeant constamment; un foyer commun dont la flamme était l'unique lumière et dont la chaleur

était disputée par des enfants de tout âge et de tout sexe, criant, jouant, et par les chiens, compagnons inséparables des Sauvages.

Ajoutez encore l'importunité et le bruit de dix ou douze personnes qui vont et viennent, causent de leur chasse, de leur pêche, de leur guerre, font leur cuisine, mangent, vaquent à leurs occupations sans aucun égard pour l'étranger; car l'étiquette d'un Sauvage est de ne jamais se gêner en rien.

Telle était la vie des missionnaires réduits, dans leurs courses, à chercher un abri dans les cabanes; heureux lorsque leur vie n'était pas menacée.

Quand Dieu retire ses grâces sensibles et se cache au cœur qui ne respire que pour lui; quand il le laisse en proie à la tristesse, aux défaillances, aux dégoûts, au milieu des dangers continuels de mort, on peut dire que ce ne sont pas là des épreuves d'une vertu commune. Le divin Maître n'y soumet ordinairement que les âmes d'élite appelées à une haute perfection, et chez qui l'amour de Jésus est devenu le plus puissant des mobiles. Tel

fut l'état d'abandon où il laissa son serviteur durant cinq ou six ans. En vain l'esprit tentateur lui représentait fréquemment que s'il retournait en France, il retrouverait la joie et le repos, les consolations dont il avait été comblé autrefois, et des emplois plus convenables à ses talents et à ses goûts; qu'avec tant d'âmes saintes dont il s'était séparé, il pourrait se livrer aux œuvres de charité et déployer utilement son zèle. Aucune considération personnelle ne put le décider à descendre de la croix à laquelle Dieu l'avait attaché. Pour s'y lier même plus inviolablement, il fit le vœu héroïque de demeurer dans cette mission jusqu'à la mort, afin d'expirer sur ce calvaire. Voici comment il formula cette promesse, le jour de la fête du saint Sacrement de l'année 1647 (*Relation de 1650*).

*Domine Iesu Christe, qui me apostolorum sanctorum huius vineae Huronicae adiutorem, licet indignissimum admirabili dispositione tuae paternae Providentiae voluisti, ego Natalis Chabanel, impulsus desiderio serviendi Spiritui tuo sancto in promovenda barbarorum Huroniae ad*

*tuam fidem conversione, voveo coram sanctissimo sacramento pretiosi Corporis et Sanguinis tui, tabernaculo Dei cum hominibus, perpetuam stabilitatem in hac missione Huronica, omnia intelligendo iuxta Societatis et Superiorum eius interpretationem et dispositionem. Obsecro te igitur, suscipe me in servum perpetuum huius missionis et dignum effice tam excelso ministerio. Amen.*

*Vigesimo die Junii 1647.*

TRADUCTION. — « Jésus-Christ, mon Sauveur, qui, par une disposition admirable de votre paternelle Providence, avez voulu que je fusse le coadjuteur des saints apôtres de cette vigne des Hurons, quoique j'en sois tout à fait indigne, me sentant poussé du désir de travailler à l'œuvre de votre Esprit-Saint pour avancer la conversion à la foi des barbares de ce pays, moi, Noël Chabanel, en présence de l'auguste sacrement de votre Corps et de votre Sang précieux, vrai tabernacle de Dieu avec les hommes, je fais vœu de perpétuelle stabilité dans cette mission des Hurons, entendant toutes choses selon l'interprétation

et la volonté de la Compagnie et de ses supérieurs. Je vous conjure donc qu'il vous plaise de me prendre pour serviteur perpétuel de cette mission et de me rendre digne d'un ministère si sublime. »

Dieu lui accorda la persévérance qu'il demandait avec tant de générosité, et elle fut couronnée par le plus grand de tous les sacrifices, celui de sa vie.

Après avoir travaillé dans plusieurs villages hurons, le P. Chabanel fut envoyé en 1649 pour servir de compagnon au P. Garnier dans le village Saint-Jean de la nation du Petun. Avant de partir il passa quelques jours avec ses frères à la résidence de Sainte-Marie. En les quittant, il dit au P. Chastelain, son confesseur: « Mon Père, que ce soit tout de bon cette fois-ci que je me donne à Dieu et que je lui appartienne. » L'accent avec lequel il prononça ces paroles émurent le P. Chastelain jusqu'aux larmes; il en fut tellement frappé qu'ayant rencontré un de ses frères, quelques instants après cette séparation, il ne put s'empêcher de lui dire: « Ah! que je

viens d'être touché. Le bon Père qui part m'a parlé avec l'air et la résolution d'une victime qui va courageusement au sacrifice. J'ignore ce que Dieu lui réserve; mais je vois qu'il fait un grand saint. »

Cette pensée de sa fin prochaine préoccupait tellement le P. Chabanel qu'elle s'épanchait naturellement de ses lèvres. Il disait à un autre de ses frères: « Je ne sais ce qu'il y a en moi et ce que Dieu veut faire de moi; mais je me sens tout changé en un point. Je suis timide et même un peu peureux par tempérament; eh bien! aujourd'hui que je vais m'exposer à de très grands dangers et que j'ai un pressentiment que la mort n'est pas éloignée, je n'éprouve aucune crainte. Cette disposition ne vient pas de moi. »

Cette calme résignation en face du péril; cette sorte d'aspiration même aux souffrances n'était pas nouvelle en lui, ou au moins il était soumis au sort qu'il prévoyait depuis une année, lorsqu'il écrivait à son frère cadet, Pierre Chabanel, membre, comme lui, de la Compagnie de Jésus, cette lettre touchante,

si pleine de sentiments héroïques: « Peu s'en est fallu à en juger par les apparences, que votre Révérence n'ait eu un frère martyr; mais hélas! il faut devant Dieu une vertu d'une autre trempe que la mienne pour mériter cet honneur. Le R. P. Gabriel Lalemant, l'un des trois qui vient de souffrir pour Jésus-Christ, avait pris ma place au bourg Saint-Louis, un mois avant sa mort, et je fus envoyé, comme plus robuste, à une mission plus éloignée et plus laborieuse; mais non si fertile en palmés que celle dont ma lâcheté m'avait rendu indigne devant Dieu. Ce sera quand il plaira à la divine Bonté, pourvu que de mon côté je tâche de devenir *martyrem in umbra, martyrium sine sanguine*, martyr dans l'ombre, sans le témoignage du sang. Les ravages des Iroquois dans ce pays feront peut-être le reste, grâce aux mérites de tant de saints avec lesquels j'ai la consolation de vivre si heureux parmi tant d'agitation et de dangers continuels pour la vie... Il ne me reste que le temps et la place nécessaire pour me recommander à vos prières et à celles des

Pères de notre Province, comme une victime destinée peut-être au feu des Iroquois, *ut merear tot sanctorum patrocinio victoriam in tam forti certamine*, afin que j'obtienne par le mérite de tant d'âmes saintes la victoire dans ce rude combat. »

Au milieu des bruits sinistres qui circulaient sur une prochaine invasion des Iroquois, le supérieur de la mission, ne jugea pas prudent de laisser ensemble le P. Garnier et le P. Chabanel exposés aux mêmes périls. En outre la famine était affreuse dans cette bourgade et ils couraient risque de ne pas trouver le peu d'aliments indispensables à leur existence. Le P. Chabanel eut ordre de quitter ce poste au moins pour quelque temps.

Dieu qui se joue des prévisions et des projets des hommes avait fixé l'heure du sacrifice de ses deux fidèles serviteurs, également mûrs pour le ciel; et si, en obéissant, l'un évita le fer des Iroquois sous lequel tomba l'autre, il subit lui aussi un genre de mort moins éclatant, il est vrai, aux yeux des

hommes, mais certainement aussi précieux aux yeux de Celui qui ne juge que les dispositions et les désirs du cœur.

Les deux missionnaires étaient à peine séparés que les Iroquois se jetèrent, le 7 décembre 1646, sur le bourg Saint-Jean et mirent tout à feu et à sang. Le P. Garnier périt avec un grand nombre d'habitants.

En quittant ce poste, le 5 décembre, pour se rendre à l'île Saint-Joseph, le P. Chabanel passa par la mission de Saint-Mathias, desservie par le P. Garreau et le P. Greslon. Il leur dit : « Je vais où l'obéissance m'appelle, mais ou je ne le pourrai pas ou j'obtiens du supérieur qu'il me renvoie dans la mission qui était mon partage; il faut servir Dieu jusqu'à la mort. » Il se remit en route le 7 décembre, accompagné de sept ou huit chrétiens hurons. Après six grandes lieues parcourues par des chemins difficiles, la nuit arriva et on dut s'arrêter au milieu des bois. Ses compagnons furent bientôt endormis; pour lui il veilla et resta longtemps en prières. Vers minuit, il entendit un bruit lointain et

des cris tumultueux. C'était la bande victorieuse qui venait de détruire Saint-Jean et qui mêlait ses hurlements de triomphe à la chanson de mort que les captifs répétaient, selon la coutume. Il éveille au plus tôt ses compagnons qui, effrayés, se sauvent et se dispersent dans la forêt. Ils racontèrent plus tard que le Père avait essayé de les suivre, mais qu'épuisé de fatigue, il avait dû bientôt y renoncer. S'étant mis alors à genoux, il leur avait fait cet adieu digne d'un cœur apostolique: « Peu importe que je meure ici ou ailleurs; cette vie est bien peu de chose auprès du bonheur du paradis que les Iroquois ne me pourront ravir. Mettez-vous au plus vite en sûreté et partout où vous irez, rappelez-vous que vous êtes chrétiens. »

Le P. Chabanel ne parût plus.

A quelque temps de là, un Huron apostat raconta qu'il l'avait rencontré au bord d'une rivière qui arrêtait sa fuite, et qu'il l'avait passé dans son canot. Le missionnaire était, disait-il, sans bagage, ayant, pour courir plus

lestement, jeté son chapeau, le sac où étaient ses papiers et la couverture qui lui servait de lit et de manteau.

Depuis lors on resta longtemps sans nouvelles du P. Chabanel et on ignorait comment il avait péri. On se perdait en conjectures; se serait-il égaré dans les bois, disait-on, et y serait-il mort de froid, de faim ou de lassitude? N'a-t-il pas été tué plutôt par le Huron qui avoue l'avoir rencontré et qui aura voulu, par un crime, s'approprier ses dépouilles? Ces derniers soupçons semblaient assez fondés et ils ne tardèrent pas à se changer en certitude. Mais la position des missionnaires chez les Hurons étaient si précaire et si affreuse, qu'ils renoncèrent à donner suite à cette affaire et l'étouffèrent. Ce Huron apostat appelé Honnareenhaket, était d'un bourg voisin de Saint-Jean où, quelque temps auparavant, il avait ourdi contre les Pères une conspiration à laquelle il avait pris une part active et dans laquelle les missionnaires courent les plus grands dangers. Ce Sauvage se vanta depuis d'avoir été le meurtrier du

P. Chabanel et d'avoir délivré son pays de cette Robe-Noire, de cette pourriture de Français. La haine de la foi qu'il avait abjurée et à laquelle il attribuait tous les malheurs de sa nation, avait poussé ce fanatique à ce forfait. Il avait jeté le cadavre dans la rivière.

Si la justice des hommes n'atteignit pas le meurtrier, celle de Dieu ne tarda guère à le frapper. Elle tomba aussi sur sa mère Tenoneta qui avait imité son apostasie, et sur sa très nombreuse famille. Réfugiés chez la nation Neutre, tous périrent successivement de la main des Iroquois, les uns par les armes, les autres par les flammes, les enfants, les garçons et les filles dans les horreurs du plus cruel esclavage.







